

Qualité de l'emploi au Canada

Participation à la formation, 2024

par Brittany Etmanski

Date de diffusion : le 18 août 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par la ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par la ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Participation à la formation, 2024

Au cours des 12 mois ayant pris fin en novembre 2024, 3 travailleurs canadiens sur 10 (29,7 %) ont participé à une formation liée à l'emploi en dehors du système d'éducation régulier. En général, l'emploi demeure un facteur central de la participation à la formation, puisque la grande majorité des travailleurs (92,5 %) ont suivi une formation principalement pour des raisons liées à l'emploi plutôt que pour des raisons personnelles. La participation à la formation liée à l'emploi continue de varier considérablement en fonction du niveau de scolarité des travailleurs, ainsi que des exigences en matière de compétences et de scolarité de leur poste.

La formation liée à l'emploi offre des avantages aux travailleurs et aux entreprises dans un contexte de changements sociétaux et technologiques continus. La participation à une formation liée à l'emploi est souvent dictée par les exigences d'emploi, mais elle peut également être un avantage important accessible seulement dans certains types d'emplois. La formation aide les travailleurs à devenir davantage employables et leur permet d'acquérir des compétences pouvant les aider à assumer plus de responsabilités auprès de leur employeur actuel. Pour les entreprises, la formation peut améliorer la productivité et rendre les travailleurs plus confiants et motivés à l'égard de leur emploi.

L'indicateur de la participation à la formation est la proportion de travailleurs ayant reçu une formation non officielle liée à l'emploi au cours des 12 mois précédents. Le concept de formation non officielle fait référence à tout type de formation, cours ou séminaires structurés suivis à l'extérieur du système d'éducation officiel. Bien que de nombreux employeurs assument tous les coûts associés à la formation liée à l'emploi, d'autres types de formation peuvent être autofinancés ou parrainés par les gouvernements fédéral ou provinciaux. La formation non officielle est distincte de la formation informelle ou en cours d'emploi, qui n'est pas incluse dans la présente analyse. La formation informelle ou en cours d'emploi désigne l'apprentissage quotidien au travail fondé sur des observations ou des interactions avec des collègues.

Les données et les analyses pour cet indicateur sont fondées sur un supplément à l'Enquête sur la population active. Sauf indication contraire, les estimations font référence à la période de 12 mois ayant pris fin en novembre 2024 pour les travailleurs âgés de 25 à 64 ans.

Tendances récentes

Le taux global de participation à la formation au cours de la période de 12 mois ayant pris fin en novembre 2024 (29,7 %) était semblable à celui observé en novembre 2022 (30,3 %).

Des niveaux de scolarité plus élevés sont associés à des taux plus élevés de participation à une formation. En novembre 2024, 36,8 % des travailleurs titulaires d'un baccalauréat ou d'un diplôme supérieur avaient participé à une formation au cours des 12 mois précédents, en baisse de 2,9 points de pourcentage par rapport à novembre 2022 (39,7 %).

En revanche, moins du cinquième des travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires ou moins avaient suivi une formation au cours des 12 mois ayant pris fin en novembre 2024 (16,8 %), proportion qui a peu varié comparativement à novembre 2022 (14,9 %).

Un portrait récent

Le taux de participation à une formation liée à l'emploi est le plus élevé chez les travailleurs de 35 à 44 ans et de 45 à 54 ans

Les taux de participation à une formation les plus élevés ont été observés chez les travailleurs en milieu de carrière (35 à 44 ans) et en phase avancée de carrière (45 à 54 ans). Au cours des 12 mois ayant pris fin en novembre 2024, près du tiers des travailleurs âgés de 35 à 44 ans (32,6 %) et de 45 à 54 ans (32,0 %) avaient participé à une formation. Le taux de participation à une formation était légèrement plus faible (29,5 %) chez les travailleurs âgés de 25 à 34 ans.

Les travailleurs âgés de 55 à 64 ans ont connu les taux de participation à une formation les plus bas, à la fois en novembre 2022 (22,9 %) et en novembre 2024 (23,1 %). La participation des travailleurs plus âgés à une formation était plus faible, tant pour les employés que pour les travailleurs autonomes¹.

Les professions comptant une proportion élevée d'emplois dans le secteur public affichaient les taux les plus élevés de participation à une formation

En novembre 2024, les travailleurs des professions de la santé, ainsi que de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux enregistraient les taux de participation à la formation les plus élevés parmi toutes les professions. Ces catégories professionnelles comptaient une forte proportion de travailleurs œuvrant dans le secteur public², où le taux de participation à la formation est plus élevé. En effet, 2 employés du secteur public sur 5 (40,3 %) avaient suivi une formation au cours des 12 mois précédents, comparativement à 26,2 % des employés du secteur privé et à 27,7 % des travailleurs autonomes.

Près de la moitié des travailleurs des professions de la santé (48,0 %) avaient participé à une formation au cours des 12 mois précédents, soit 18,3 points de pourcentage de plus que la moyenne pour toutes les professions (29,7 %). Parmi les travailleurs en enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux, 4 sur 10 (42,8 %) avaient participé à une formation au cours de cette période.

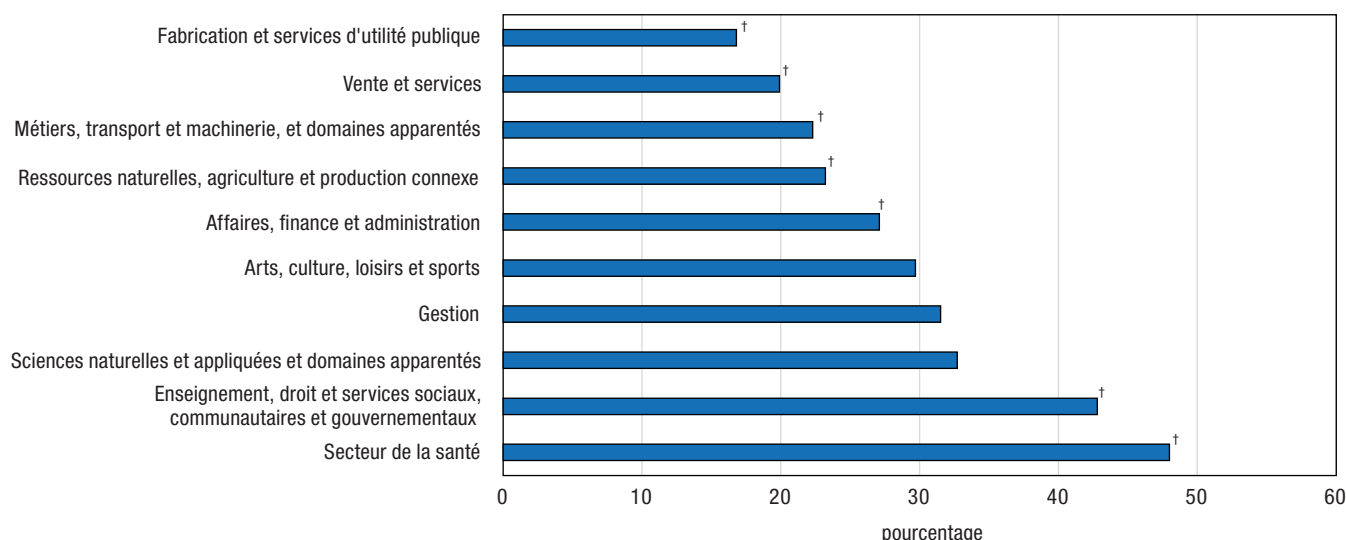
En revanche, moins de 1 travailleur sur 5 dans la fabrication et les services d'utilité publique (16,8 %) ainsi que dans les ventes et les services (19,9 %) avait participé à une formation liée à l'emploi. Les travailleurs des métiers, du transport, de la machinerie et des domaines apparentés (22,3 %) ainsi que ceux dans les ressources naturelles, l'agriculture et la production connexe (23,2 %) enregistraient également des taux de participation à une formation plus bas que la moyenne globale. Dans chacune de ces quatre catégories professionnelles, la proportion de travailleurs œuvrant dans le secteur public était inférieure à la moyenne nationale.

Dans l'ensemble, les taux de participation à une formation étaient les plus élevés chez les travailleurs exerçant des emplois professionnels nécessitant habituellement un baccalauréat ou un diplôme supérieur (FEER 1)³ (42,9 %), et les plus bas chez ceux occupant des emplois n'exigeant habituellement pas d'études postsecondaires (FEER 4 et 5) (16,9 %).

1. Parmi les travailleurs âgés de 55 à 64 ans, 22,9 % des employés et 23,9 % des travailleurs autonomes ont suivi une formation au cours des 12 mois ayant pris fin en novembre 2024. En comparaison, dans l'ensemble des groupes d'âge, 30,0 % des employés et 27,7 % des travailleurs autonomes avaient suivi une formation.
2. En novembre 2024, les employés du secteur public représentaient 64,2 % de tous les travailleurs dans la grande catégorie professionnelle de l'enseignement, du droit et des services sociaux, communautaires et gouvernementaux, et 51,5 % des travailleurs des professions de la santé. La moyenne pour toutes les professions était de 23,6 %.
3. Statistique Canada. (2022). Variante de la Classification nationale des professions (CNP) 2021, version 1.0 pour analyse par catégorie de FEER (formation, étude, expérience et responsabilités) – Renseignements généraux

Graphique 1

Proportion de travailleurs ayant participé à une formation selon la profession, Canada, novembre 2024



† Statistiquement significatif comparativement à la moyenne nationale

Note : En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada comme les documents analytiques et les tableaux de données.

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active et Indicateurs du marché du travail, novembre 2024, totalisation personnalisée.

Les travailleurs sud-asiatiques et philippins étaient parmi les moins susceptibles d'avoir participé à une formation

Certains groupes de population ont un accès limité aux opportunités d'emploi et de formation^{4,5}, ce qui renforce les obstacles systémiques auxquels ils sont confrontés sur le marché du travail. Ces obstacles peuvent affecter l'emploi et le développement de carrière des individus⁶. Ainsi, les renseignements sur l'accès à la formation peuvent contribuer à éclairer les politiques visant à promouvoir un marché du travail plus inclusif et plus équitable.

Les taux de participation à une formation les plus bas étaient chez les travailleurs sud-asiatiques et philippins. Environ le cinquième des travailleurs philippins (21,9 %) et des travailleurs sud-asiatiques (18,7 %) avaient participé à une formation au cours des 12 mois ayant pris fin en novembre 2024, comparativement à près du tiers (32,4 %) des travailleurs non racisés et non autochtones. Toutefois, les taux de participation à une formation chez les travailleurs noirs (30,0 %) et latino-américains (29,6 %) étaient semblables à celui des travailleurs non racisés et non autochtones.

Les travailleurs des Premières Nations vivant hors réserve, les travailleurs Métis vivant dans les provinces et les travailleurs non autochtones enregistraient des taux semblables de participation à une formation

Le taux de participation à une formation était de 34,9 % chez les travailleurs des Premières Nations vivant hors réserve et de 31,2 % chez les travailleurs Métis vivant dans les provinces au cours des 12 mois ayant pris fin en novembre 2024. Ces taux étaient semblables à celui des travailleurs non autochtones (29,6 %)⁷.

4. Ng, E. et S. Gagnon. (2020). [Employment gaps and underemployment for racialized groups and immigrants in Canada: Current findings and future directions](#) (en anglais)

5. La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) (2024). [Gaps in active measures programs among Black people in Canada](#) (en anglais)

6. La Société de recherche sociale appliquée (SRSA) (2021). [Barriers to employment and training for equity-seeking groups](#) (en anglais)

7. L'estimation pour les Inuit vivant dans les provinces n'est pas publiée en raison de la petite taille de l'échantillon.

Les femmes étaient plus susceptibles d'avoir participé à une formation que les hommes, en partie en raison de la proportion plus élevée de femmes détenant un diplôme universitaire

Les femmes occupées affichaient un taux de participation à une formation supérieure de 3,2 points de pourcentage à celui des hommes (31,4 % par rapport à 28,2 %) au cours des 12 mois ayant pris fin en novembre 2024.

Dans l'ensemble, les taux de participation à une formation étaient les plus élevés chez les personnes détenant un baccalauréat ou un niveau de scolarité supérieur (36,8 %), et les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'avoir un tel niveau de scolarité (47,4 % par rapport à 39,0 %). De plus, les femmes détenant un baccalauréat ou un diplôme supérieur étaient 3,6 points de pourcentage plus susceptibles que leurs homologues masculins d'avoir participé à une formation (38,5 % par rapport à 34,9 %).

Renseignements sur l'indicateur

Description ou définition

L'indicateur de la **participation à la formation** est le nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans qui ont reçu une formation non officielle liée à l'emploi au cours des 12 derniers mois. Cet indicateur est exprimé en pourcentage de tous les travailleurs de ce groupe d'âge.

Source

Statistique Canada, Enquête sur la population active, 2024.

Statistique Canada, Indicateurs sur le marché du travail, novembre 2022 et novembre 2024.

Renseignements aux fins d'interprétation

Pour obtenir des renseignements sur la méthodologie de l'Enquête sur la population active (EPA) et la population visée, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active, 2025](#).

Les enquêtes supplémentaires à l'Enquête sur la population active (EPA) de novembre 2022 et novembre 2024 ont été recueillies dans le cadre du programme des Indicateurs sur le marché du travail. L'échantillon est constitué de ménages qui en sont à leur 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e mois de participation à l'EPA et la population visée est limitée aux personnes âgées de 15 à 69 ans habitant dans les provinces. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la page : [Indicateurs sur le marché du travail](#).

Les estimations tirées de l'EPA sont fondées sur un échantillon et sont donc sujettes à la variabilité d'échantillonnage. L'analyse est axée sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 95 %. En raison de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Les professions sont codées selon la Classification nationale des professions (CNP) 2021. Les codes à un chiffre de la CNP ont été utilisés pour cette analyse, et toute personne dans la gestion (non limitée à la haute gestion) a été codée comme gestionnaire (TEER 0).

Dans l'EPA, le concept de groupe autochtone inclut les personnes ayant déclaré être Autochtone, soit Premières Nations, Métis ou Inuk (Inuit). Les personnes vivant dans les réserves et établissements autochtones dans les provinces et celles vivant dans les territoires sont exclues du champ de l'enquête.

Autres renseignements connexes

Des données supplémentaires de Statistique Canada sont disponibles sur le sujet suivant :

[Statistiques sur l'éducation, la formation et l'apprentissage](#)